



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020133

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/01/2025 11H30 C:000137 I:43309
V/REF : 6603645
V/Email reçu le Jeudi 09/01/2025 a 11H30

SELON DEVIS N° 4120076

**SDC MONOVILLE 1
C/° NEXITY CHALON S/SAONE
REMPART SAINT PIERRE
71100 CHALON SUR SAONE**

IMMEUBLE : MONOVILLE I
1/3/5/7 RUE GEORGES DUNY
71100 CHALON SUR SAONE

Feillens, le 06 Février 2025

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : 1-7 RUE GEORGES DUNY - CHALON S/S - MME BRIDON 0385909053
CHAUFFERIE

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4120076 du 13/12/2024 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme Bridon

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
ISOLEMENT DU RESEAU DE CHAUFFAGE
DEPOSE DU CIRCULATEUR EVACUATION AVEC TRAITEMENT DES DECHETS
FOURNITURE ET POSE D'UN CIRCULATEUR DE DOUBLE DE CHAUFFAGE
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
MISE EN ROUTE AVEC CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 4 FÉVRIER 2025 : DEPOSE DU CIRCULATEUR
NOTRE INTERVENTION DU 5 FEVRIER 2025 A 8H30 : CONFORME AU DEVIS

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 a 18H24 Mme Bridon

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020133

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	5624,01	5624,01
	TOTAL H.T.		5624,01
	T.V.A. a 10,00%		562,40
	TOTAL T.T.C.En EURO		6186,41

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Nexity Chalon sur Saône
REMPART SAINT PIERRE 71100 CHALON SUR SAONE
Téléphone 03.85.90.90.50 - Fax 03.85.90.90.55
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN
487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris île de France - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

Mme BRIDON virginie
Téléphone - Fax
Email : VBRIDON@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

MONOVILLE I
1 7 RUE GEORGES DUNY
MONOVILLE I
71100 CHALON SUR SAONE

Nos références :

INT6603645/MS101250/IM167779/FU 462837

DEMANDE D'INTERVENTION

PRIORITAIRE

INT6603645

à joindre à la facture

CHALON SUR SAONE , le 19/12/2024
SERVIMO BOURGOGNE
550 ROUTE DE TERNANT
01570 FEILLENS

Facture à établir à l'ordre suivant

Syndicat de copropriété MONOVILLE I
C/° Nexity Chalon sur Saône
REMPART SAINT PIERRE 71100 CHALON SUR SAONE

Taux de TVA applicable : 10.00%

Envoi de la présente : Email bourgogne@servimo.fr (nombre de pages : 3) - Téléphone 0385203060

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : remplacement circulateur chauffage

Descriptif : Ci-joint, votre devis accepté.
Merci de réaliser les travaux dès que possible

Lieu de l'intervention

Bâtiment :
Escalier :

Adresse :
1 7 RUE GEORGES DUNY
MONOVILLE I
71100 CHALON SUR SAONE

Appartement :
Etage :

Occupant(e) :

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme aux prescriptions mentionnées sera retournée.
Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Sous 30 jours

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

Mme BRIDON virginie